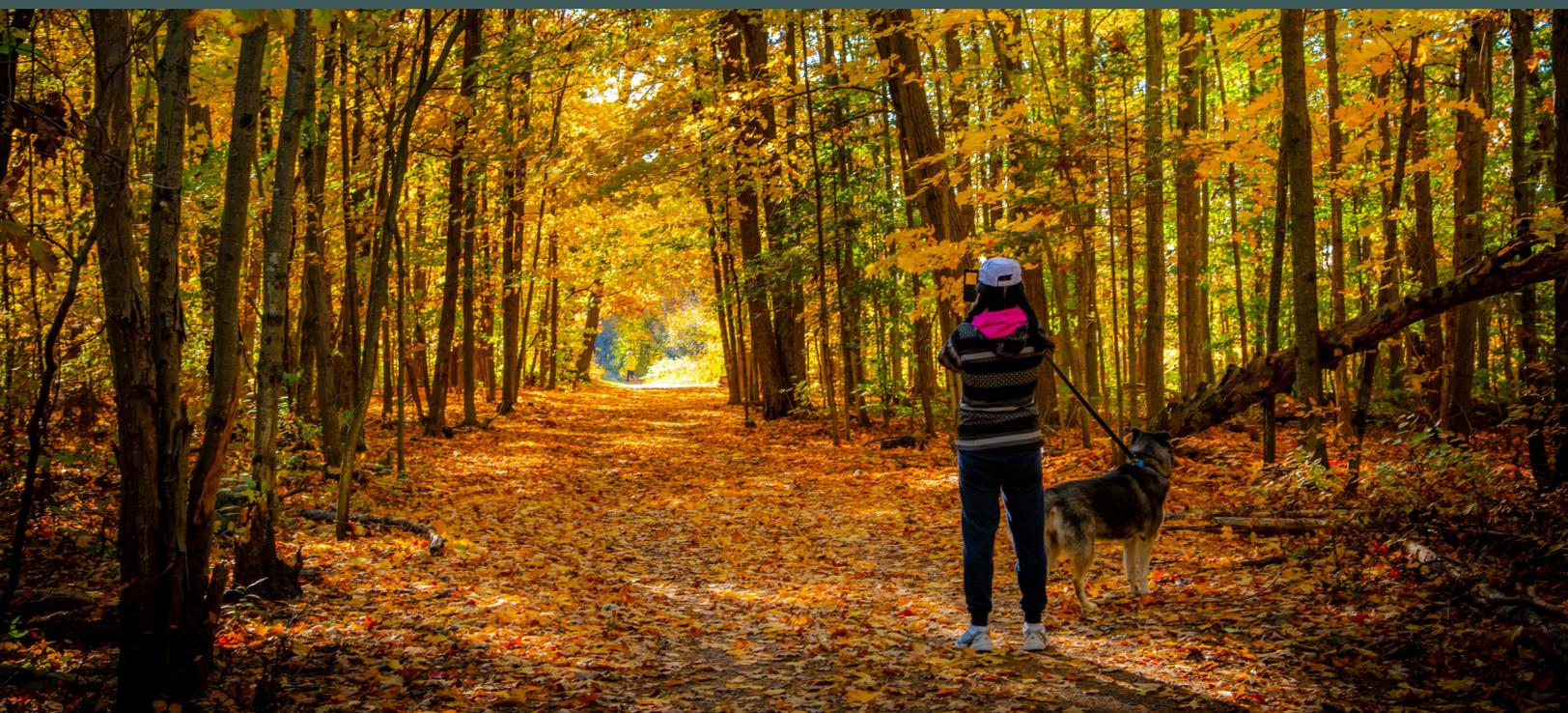


MAI 2025

VERSION 2.0

Le Plan de gestion des actifs du réseau d'espaces verts et des Services forestiers



INTRODUCTION	3
1.1 Le contexte	3
1.2 La justification des objectifs de la Ville	4
1.3 Les catégories et les types d'actifs	4
L'ÉTAT DES INFRASTRUCTURES LOCALES.....	5
2.1 L'inventaire et l'évaluation des actifs.....	5
2.2 L'âge et l'état des actifs	6
LES NIVEAUX DE SERVICE	9
3.1 Le contexte des niveaux de service	9
3.2 Les niveaux de service historiques et actuels	9
LA STRATÉGIE DE GESTION DES ACTIFS.....	11
4.1 Les pratiques, les procédures et les outils	11
4.2 La croissance, l'amélioration et le renouvellement des actifs	12
4.3 Exploitation et entretien	15
LA STRATÉGIE DE FINANCEMENT	16
5.1 L'historique des dépenses	16
5.2 La prévision des dépenses	16
ANALYSE DE FINANCEMENT	18
6.1 Le déficit du secteur d'activité	19
6.2 Les niveaux de service attendus et cibles	23
6.3 La gestion des risques.....	25
6.4 Les stratégies non financières	30
LE PLAN D'AMÉLIORATION.....	31
Complément d'information.....	31



Introduction

1.1 LE CONTEXTE

Le Règlement de l'Ontario 588/17 (Planification de la gestion des biens pour l'infrastructure municipale) (articles 5 et 6) oblige toutes les municipalités à préparer des plans de gestion des biens référentiels pour l'ensemble de leurs actifs. L'objectif de cette loi consiste à permettre aux municipalités de démontrer qu'elles peuvent assurer l'entretien de leurs actifs, en mettant en équilibre l'abordabilité, les risques et les niveaux de service pour en préserver la situation actuelle, sans apporter de changement aux niveaux de service, dans les 10 prochaines années.

Pour respecter les exigences du gouvernement provincial, la Ville a créé cette plus récente version du Plan de gestion des actifs du réseau d'espaces verts et des Services forestiers. Ce plan fait état de la situation actuelle des actifs, des niveaux de service cibles et attendus, des stratégies et des activités menées par la Ville, des détails financiers rétrospectifs et prévus, des risques et des stratégies non financières, ainsi que des mesures potentielles d'amélioration. Ce document stratégique donne un aperçu de la situation actuelle et constitue un point de départ pour la planification et la prise de décision dans la gestion des actifs.



1.2 LA JUSTIFICATION DES OBJECTIFS DE LA VILLE

Le Plan de gestion des actifs présenté dans ces pages étaye le Plan stratégique 2023 2026 de la Ville ainsi que la priorité stratégique *d'une Ville verte et résiliente*. Essentiellement, ce plan cadre avec les objectifs stratégiques destinés à :

- planter, faire croître et préserver le couvert forestier urbain dans les parcs et le long des routes, en priorisant des quartiers dont le couvert forestier est moindre;
- réduire les émissions associées aux opérations et aux établissements de la Ville;
- rehausser la résilience pour lutter contre les épisodes météorologiques extrêmes et les dérèglements climatiques;
- améliorer les infrastructures essentielles grâce à la gestion des actifs;

1.3 LES CATÉGORIES ET LES TYPES D'ACTIFS

Le Règlement oblige à déposer une synthèse des actifs pour chaque catégorie d'actifs. Le Plan de gestion des actifs du réseau d'espaces verts et des Services forestiers regroupe les actifs qui soutiennent les infrastructures et les systèmes de l'environnement naturel qui assurent les loisirs du public, en plus d'offrir d'autres avantages comme la protection de la qualité de l'eau, la gestion des eaux pluviales, la protection contre les inondations, l'habitat et la pollinisation.

Catégories et les types d'actifs du réseau d'espaces verts et des Services forestiers

Parc automobile des Services forestiers	
• Parc automobile	
Espaces verts	
• Espaces verts urbains rehaussés ¹	• Espaces verts ruraux
• Espaces verts naturels urbains	
Arbres et forêts	
• Forêts	• Arbres

¹ : Les espaces verts urbains rehaussés comprennent les terrains à vocation de parc. Toutefois, les actifs à vocation récréative situés dans les terrains à vocation de parc, ainsi que les actifs, les activités et les incidences financières liés à l'entretien des terrains à vocation de parc font l'objet du Plan de gestion des actifs de la Direction générale des loisirs, de la culture et des installations



L'état des infrastructures locales

Le Règlement oblige à déposer, pour chaque catégorie d'actifs, la synthèse de la valeur à neuf, de l'âge moyen des actifs, de l'information disponible sur l'état des biens, ainsi que la description de l'approche adoptée par la municipalité pour évaluer l'état des actifs. Les valeurs reproduites dans cette section sont établies d'après les données sur les actifs en date de janvier 2023.

2.1 L'INVENTAIRE ET L'ÉVALUATION DES ACTIFS

Le Plan de gestion des actifs représente une première étape dans l'amélioration de l'intégration des actifs naturels dans le programme de gestion des actifs de la Ville, en captant les actifs qui soutiennent les espaces verts et les Services forestiers.

La Ville n'a pas encore établi les coûts estimatifs du remplacement des actifs naturels, sauf les arbres, dont on estime la valeur à neuf à 168 millions de dollars environ. En outre, les actifs du parc automobile faisant l'objet de ce Plan de gestion des actifs ont une valeur à neuf de l'ordre de 6 millions de dollars. Bien qu'il existe différentes méthodes pour estimer les coûts de remplacement des autres actifs du réseau d'espaces verts et des Services forestiers, il faut mener un examen plus fouillé avant que la Ville fasse état de ces estimations dans le Plan de gestion des actifs.

Inventaire et la valeur à neuf des actifs du réseau d'espaces verts et des Services forestiers

D'actifs Type	Inventaire	Valeur à neuf (en millions de dollars de 2023)
Espaces verts ruraux	12 559 ha	Données indisponibles
Espaces verts urbains rehaussés	1 904 ha	Données indisponibles
Espaces verts naturels urbains	1 694 ha	Données indisponibles
Parc automobile des Services forestiers	51	6,1 \$
Arbres	187 757 ²	168,1 \$ ³
Forêts	26 004 ha	Données indisponibles

2 : L'information reproduite sur les actifs correspond aux données compilées pour les arbres qui poussent dans les emprises municipales, sans tenir compte des arbres qui poussent dans les parcs municipaux et sur les autres propriétés municipales, pour lesquels la collecte des données n'est pas encore terminée.

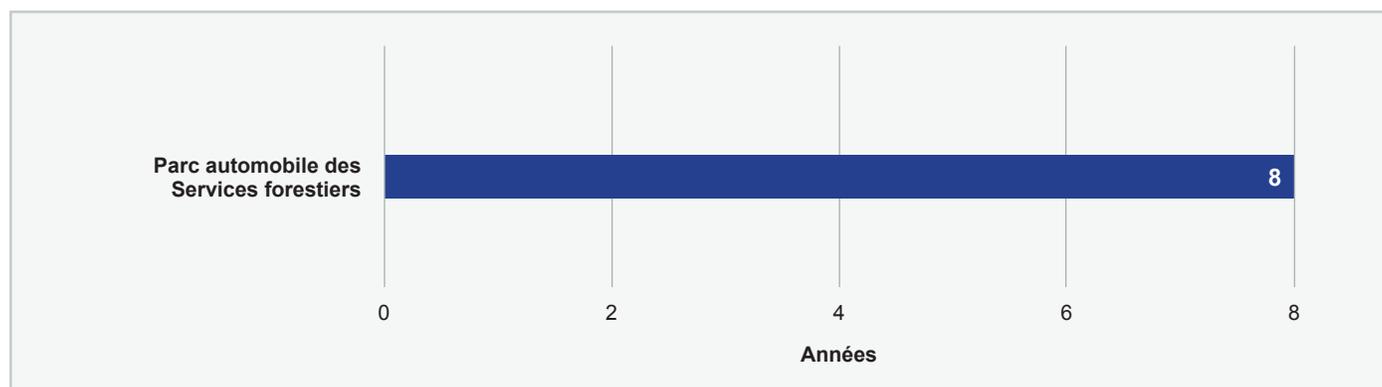
3 : La valeur indiquée dans le tableau pour les arbres correspond à la valeur à neuf estimative (et non au coût de remplacement). La valeur à neuf correspond à la valeur financière attribuée d'après les grandes caractéristiques de chaque arbre, alors que le coût de remplacement correspond simplement au coût de plantation d'un nouvel arbre.



2.2 L'ÂGE ET L'ÉTAT DES ACTIFS

Pour les actifs comme les véhicules du parc automobile, l'âge de l'actif donne une idée de la proximité de la fin de sa durée utile et des interventions que l'on peut consacrer à son renouvellement. Or, pour les espaces verts, les arbres et les forêts, l'information sur l'âge n'apporte pas nécessairement le même éclairage. Voilà pourquoi le Plan de gestion des actifs fait état de l'âge moyen des actifs des Services forestiers seulement, comme l'indique la figure ci après.

L'âge moyen des actifs du réseau d'espaces verts et des Services forestiers



La Ville fait appel à différentes techniques et solutions pour recueillir et évaluer les données sur l'état des actifs, de même que selon différentes fréquences, comme l'indique la synthèse reproduite dans le tableau ci-après.

Les méthodes de collecte des données sur l'état des actifs du réseau d'espaces verts et des Services forestiers Assets

Catégories d'actifs	Techniques de collecte des données sur l'état des infrastructures	Fréquence
Espaces verts urbains rehaussés	Sans objet	Sans objet
Espaces verts ruraux	Sans objet	Sans objet
Espaces verts naturels urbains	Sans objet	Sans objet
Parc automobile	Inspection et entretien	6 mois et calendrier d'entretien du constructeur de l'équipement d'origine
Arbres	Sans objet	Sans objet
Forêts	Sans objet	Sans objet



D'après les données sur l'état des infrastructures, étoffées par les connaissances et le jugement professionnel de l'expert de la question, on évalue l'état des actifs sur un barème dont les notes sont comprises entre « Très satisfaisant » et « Très médiocre », comme l'indique le tableau ci-après.

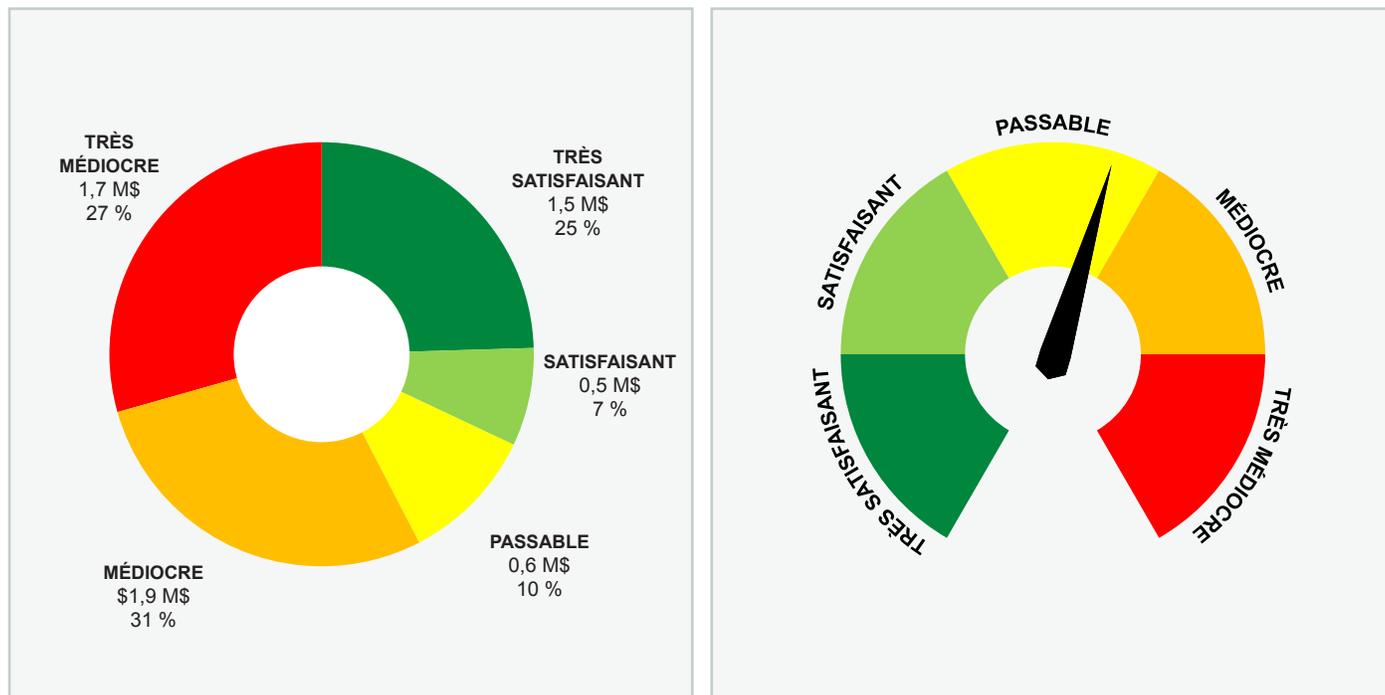
Barème en cinq points pour l'état des actifs du réseau d'espaces verts et des Services forestiers

Notation	Description de la note	Reliquat de la durée utile
		(Parc automobile des Services forestiers)
Très satisfaisant	État physique sain Aucun risque de défaillance à court terme et aucune intervention nécessaire.	> 75 %
Satisfaisant	Adapté pour aujourd'hui Acceptable; généralement au milieu de la durée de service prévue.	51 % – 75 %
Passable	Attention à porter aux infrastructures Les signes de détérioration; réclament l'attention particulière; certains éléments accusent des lacunes.	26 % – 50 %
Médiocre	Augmentation du risque de perturber le service Approche de la fin de la durée utile; état inférieur à la norme; une grande partie du système est considérablement détériorée.	0 % – 25 %
Très médiocre	Inadapté au maintien en service (infrastructures bâties)/Proche de la fin de la durée utile (parc automobile) Proximité ou dépassement de la fin de la durée utile prévue; signes généralisés de détérioration avancée; certains actifs bâtis pourraient être inutilisables.	< 0 % (hors du cycle de la durée utile)

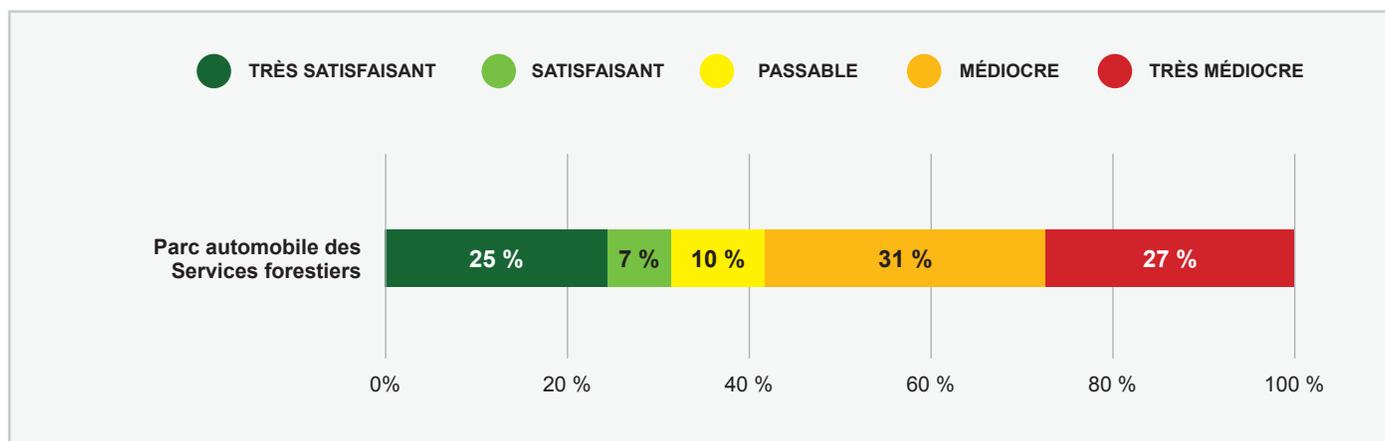


Dans l'ensemble, l'état des actifs du réseau d'espaces verts et des Services forestiers est « passable ». Les figures ci après font état de la répartition des différentes catégories d'actifs. Les pourcentages de la répartition selon l'état des actifs sont pondérés d'après la valeur à neuf.

Le profil de l'état de l'ensemble des actifs du réseau d'espaces verts et des Services forestiers



Le profil de l'état des actifs du réseau d'espaces verts et des Services forestiers



Les niveaux de service

3.1 LE CONTEXTE DES NIVEAUX DE SERVICE

Les infrastructures de la Ville existent pour servir les clients. Les niveaux de service permettent de mesurer le service effectivement offert, ce qui permet de prendre des décisions sur les infrastructures d'après les services qu'elles assurent, au lieu de simplement s'en remettre à leur état. Le Règlement exige que le Plan de gestion des actifs comprenne, pour chaque catégorie d'actifs, les niveaux de service que la municipalité propose d'assurer pour chacune des 10 années suivant l'année de la publication de ce plan.

Le Plan de gestion des actifs du réseau d'espaces verts et des Services forestiers établit les indicateurs des niveaux de service et fait état des niveaux de service actuellement offerts. Les indicateurs cadrent avec les objectifs de la Ville et confirment que les actifs du réseau d'espaces verts et des Services forestiers doivent être gérés pour :

- atteindre les cibles fixées dans le Plan officiel pour le couvert forestier urbain;
- s'assurer qu'il y a suffisamment d'espaces verts pour répondre aux besoins grandissants de la collectivité tout en préservant les systèmes naturels;
- favoriser la résilience, la diversité et la fonctionnalité de la forêt urbaine;
- réduire les émissions attribuables aux activités et aux installations de la Ville;
- assurer l'entretien de tous les arbres du domaine public afin de maximiser les bienfaits actuels et projetés;
- assurer l'entretien des actifs pour qu'ils soient en bon état;
- fournir à long terme des services durables et abordables.

3.2 LES NIVEAUX DE SERVICE HISTORIQUES ET ACTUELS

Le tableau ci-après fait état des indicateurs des niveaux de service du réseau d'espaces verts et des Services forestiers. Le rendement dont fait état ce rapport porte sur :

- les résultats rétrospectifs, soit les niveaux de service déclarés dans la version précédente du Plan de gestion des actifs;
- les résultats actuels, soit les niveaux de service actuellement assurés par la Ville d'après les renseignements disponibles les plus récents.



Les indicateurs des niveaux de service du réseau d'espaces verts et des Services forestiers

Caractéristiques des services	Niveaux de service communautaires	Niveaux de service techniques	Historical Performance (2022)	Rendement actuel (2023)
Capacité et utilisation	Atteindre les cibles fixées dans le Plan officiel pour le couvert forestier urbain.	Superficie (en pourcentage) du couvert forestier urbain	31 % (2017)	
	S'assurer qu'il y a suffisamment d'espaces verts pour répondre aux besoins grandissants de la collectivité tout en préservant les systèmes naturels.	Nombre d'hectares de terrains à vocation urbaine de parc actif par tranche de 1 000 résidents	1,96 (2021)	
		Nombre d'hectares de terrains à vocation rurale de parc actif par tranche de 1 000 résidents	6,29 (2021)	
Fonctions	Favoriser la résilience, la diversité et la fonctionnalité de la forêt urbaine.	Pourcentage des espèces individuelles/pourcentage des genres/pourcentage de la famille dans la population totale des arbres	< 10 % des espèces individuelles; < 20 % des genres individuels; < 30 % des familles individuelles (2017)	
	Réduire les émissions attribuables aux activités et aux installations de la Ville.	Émissions annuelles de GES du parc automobile des Services forestiers (tonnes de CO ₂ e)	441 t	442 t
Fiabilité	La Ville assure l'entretien de tous les arbres du domaine public pour en maximiser les bienfaits actuels et projetés. La santé et l'état des arbres permettent d'en assurer la longévité maximum et de minorer les risques.	Respecter les normes de qualité de l'entretien de la Ville pour les cycles d'inspection et d'émondage des arbres.	Aucune mesure n'a été prélevée	
	Veiller à l'entretien des actifs pour qu'ils restent en bon état. ⁴	Pourcentage des actifs du parc automobile dont l'état est passable ou satisfaisant	42 %	42 %
Abordabilité	Fournir à long terme des services durables et abordables.	Ratio de financement annuel moyen sur 10 ans pour le renouvellement des actifs (financement du renouvellement en pourcentage de la valeur à neuf)	Non déclaré	5,7 %

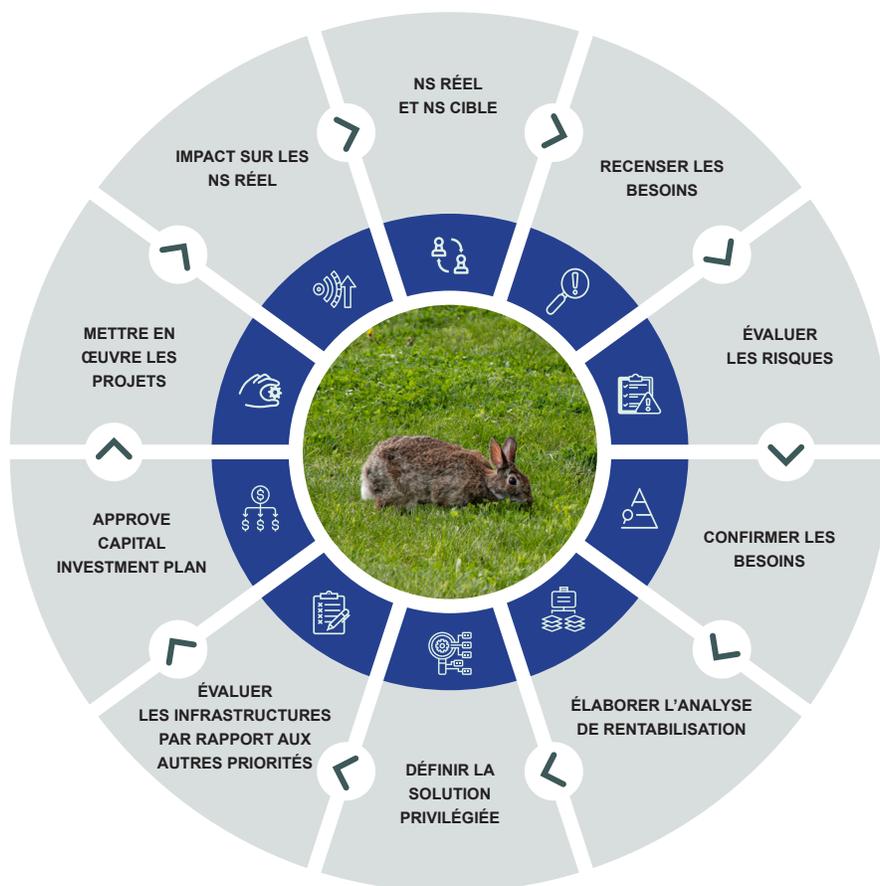
4 : Cette version du Plan de gestion des actifs rend compte de l'état des actifs du parc automobile seulement; c'est pourquoi cet indicateur du niveau de service ne s'applique qu'aux actifs du parc automobile.



La stratégie de gestion des actifs

4.1 LES PRATIQUES, LES PROCÉDURES ET LES OUTILS

Le Règlement exige que le Plan de gestion des actifs définisse une stratégie de gestion du cycle de la durée utile en ce qui a trait aux actifs de chaque catégorie d'actifs pour la durée de 10 ans de ce plan. L'un des grands objectifs de la gestion des actifs consiste à confirmer les objectifs de la Ville et à s'assurer qu'ils cadrent avec ses plans financiers à long terme. Le Conseil municipal peut ainsi prendre des décisions en connaissance de cause et définir clairement l'orientation des moyens à prendre pour permettre à la Ville de mettre en équilibre les niveaux de service, les risques et les coûts.



La Ville a des pratiques bien établies pour évaluer le risque de ne pas respecter les normes des niveaux de service collectifs et techniques et pour déterminer les activités de calcul des coûts les plus faibles pour le cycle de la durée utile afin de réduire les risques à des niveaux satisfaisants et les coûts correspondants pour prendre ces risques. Le Plan de gestion des actifs comprend les prévisions des besoins liés au maintien des niveaux de service actuels et les compare au budget planifié afin de déterminer les déficits ou les excédents du secteur d'activité.

Les différentes activités du cycle de la durée utile sont exercées par différents secteurs de la direction générale. Le processus de gestion des actifs est l'occasion d'adopter une vue d'ensemble du cycle de la durée utile des actifs et de recenser les actifs pour lesquels il serait utile de concerter la mise en œuvre des stratégies du cycle de la durée utile. Il est important que chaque type d'actif réunisse un ensemble approprié d'activités sur leur durée utile et que le personnel qui interagit avec les actifs connaisse les relations entre les différentes activités et leur impact sur les coûts, les risques et les niveaux de service.

4.2 LA CROISSANCE, L'AMÉLIORATION ET LE RENOUVELLEMENT DES ACTIFS

Dans la mise au point du Plan de gestion des actifs du réseau d'espaces verts et des Services forestiers, nous avons préparé une estimation préliminaire du coût de la réalisation des niveaux de service cibles. L'estimation est établie d'après les données de 2024 et comprend les prévisions :

- Les besoins en croissance⁵ sont établis d'après :
 - l'estimation selon laquelle les besoins en croissance pour les espaces verts de la zone rurale sont à peu près égaux au budget planifié;
 - le Rapport sur la modification de l'Étude contextuelle des redevances d'aménagement 2024 et les règlements municipaux (octobre 2024) pour les projets d'amélioration des espaces verts de la zone urbaine dans le cadre de l'aménagement des parcs.
- Les besoins en amélioration et en renouvellement n'étaient pas connus au moment d'écrire ces lignes.
- La prévision des besoins en renouvellement du cycle de la durée utile pour les actifs du parc automobile des Services du parc automobile est établie d'après l'âge des actifs et la durée utile attendue.

5 : L'estimation des besoins en croissance n'englobe pas tous les besoins auxquels la Ville doit répondre pour atteindre la cible aspirationnelle de 40 % pour le couvert forestier ou la cible correspondant au nombre d'hectares de terrains à vocation de parcs actifs par tranche de 1 000 résidents.



La population d’Ottawa devrait se chiffrer à 1,4 million d’habitants d’ici 2046, ce qui représente une hausse de 40 % depuis 2018, comme l’indique la synthèse du tableau ci-après. Cette croissance pèsera sur les actifs et les services existants et pourrait obliger à faire appel à des actifs nouveaux ou augmentés pour répondre aux besoins grandissants.

Les projections de la population de la Ville d’Ottawa pour 2046

	Projections pour 2046	Croissance depuis 2018
Population	1 409 650	402 150
Ménages	590 600	194 800
Emplois	827 000	189 500

Source : Rapport au Conseil municipal sur le nouveau Plan officiel (ACS2021-PIE-EDP-0036), octobre 2021

Le tableau ci-après fait la synthèse des besoins projetés pour la croissance, l’amélioration et le renouvellement des actifs du réseau d’espaces verts et des Services forestiers.

Besoins projetés pour la croissance, l’amélioration et le renouvellement des actifs du réseau d’espaces verts et des Services forestiers

Catégories d’actifs	Besoins sur 10 ans (en millions de dollars de 2024)			Total
	Croissance	Amélioration	Renouvellement	
Espaces verts ruraux	19,7 \$ ⁶	Aucun besoin recensé au moment d’écrire ces lignes	Aucun besoin recensé au moment d’écrire ces lignes	19,7 \$
Espaces verts urbains rehaussés	155,7 \$	Aucun besoin recensé au moment d’écrire ces lignes	Aucun besoin recensé au moment d’écrire ces lignes	155,7 \$
Espaces verts naturels urbains	Sans objet ⁷	Aucun besoin recensé au moment d’écrire ces lignes	Aucun besoin recensé au moment d’écrire ces lignes	-
Parc automobile des Services forestiers	Aucun besoin recensé au moment d’écrire ces lignes	Sans objet	5,4 \$	5,4 \$
Arbres et forêts	Aucun besoin recensé au moment d’écrire ces lignes	Aucun besoin recensé au moment d’écrire ces lignes	Aucun besoin recensé au moment d’écrire ces lignes	-
Total	175,3 \$	-	5,4 \$	180,8 \$

Les chiffres étant arrondis, les totaux ne sont pas nécessairement exacts.

6 : On estime que les besoins en croissance des espaces verts ruraux sont à peu près égaux au budget planifié.

7 : Les besoins en croissance ne s’appliquent pas aux espaces verts naturels urbains parce que la croissance est assurée grâce à l’affectation de terrains par les promoteurs immobiliers.



Conformément au règlement d'application, il faut aussi tenir compte, dans la planification de la gestion des actifs, des objectifs du Plan directeur sur les changements climatiques de la Ville pour les stratégies de maîtrise afin de ralentir les impacts des dérèglements climatiques, par exemple en réduisant les émissions de gaz à effet de serre, et pour les stratégies d'adaptation destinées à réduire les impacts négatifs associés aux dérèglements climatiques existants et projetés. Dans le Plan de gestion des actifs, on estime les coûts supplémentaires projetés à engager en raison des dérèglements climatiques, comme l'indique le tableau ci-après. Il s'agit d'estimations préliminaires établies d'après les données disponibles les plus récentes, qui seront affinées au fil du temps.

Estimation des surcoûts projetés attribuables aux dérèglements climatiques du réseau d'espaces verts et des Services forestiers

Surcoûts attribuables aux dérèglements climatiques	Total estimatif des surcoûts sur 10 ans (en millions de dollars de 2024)
Augmentation des frais d'exploitation et d'entretien en raison des impacts à long terme graduels des dérèglements climatiques	Données indisponibles
Augmentation des coûts du renouvellement des infrastructures en raison des impacts à long terme graduels des dérèglements climatiques	Données indisponibles
Augmentation des coûts d'exploitation et d'entretien attribuable aux épisodes météorologiques extrêmes ⁸	5,5 \$
Augmentation des coûts des infrastructures pour la mise en œuvre des mesures de maîtrise des dérèglements climatiques, dont l'électrification du parc automobile municipal et la rénovation des immeubles ⁹	0,8 \$
Total	6,3 \$

Les estimations ne tiennent pas compte des dommages causés aux infrastructures naturelles par des causes catastrophiques ou extrêmes, tels que des événements météorologiques : Tornades, inondations, feux de forêt... Comme elle ne prennent pas aussi en considération l'augmentation des coûts de croissance pour répondre aux changements climatiques, l'augmentation des coûts de renouvellement des immobilisations et/ou d'exploitation et d'entretien des arbres et forêts en raison de la hausse des températures, des changements de saisons, de la sécheresse ou des conditions météorologiques extrêmes.

8 : Les coûts estimatifs d'exploitation et d'entretien attribuables aux épisodes météorologiques extrêmes sont établis d'après les données financières rétrospectives de la Ville et les rapports du Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD) pour les récents épisodes météorologiques importants.

9 : Les dépenses en immobilisations estimatives à engager pour mettre en œuvre les mesures destinées à enrayer les dérèglements climatiques sont établies d'après l'étude Évolution énergétique (2020) et selon les études subséquentes détaillées comme la Stratégie de verdissement du parc automobile.



4.3 EXPLOITATION ET ENTRETIEN

La Ville met au point des stratégies d'exploitation pour assurer les services; ces stratégies portent sur la consommation de ressources comme les ressources humaines, l'énergie, les produits chimiques et les matériaux. Les stratégies d'entretien correspondent aux activités permanentes et régulières à exercer pour continuer d'exploiter les actifs, notamment les cas dans lesquels des parties des actifs tombent en panne et doivent être réparées immédiatement pour veiller à ce que les actifs soient à nouveau opérationnels.

Les nouveaux actifs acquis ou construits par la Ville dans le cadre de la croissance donnent lieu à d'éventuels surcoûts d'exploitation et d'entretien, en plus des dépenses actuelles. Il est crucial pour la Ville d'évaluer ces coûts prospectifs et leur abordabilité en prenant des décisions sur l'acquisition ou la construction de nouveaux actifs.



La stratégie de financement

Le Règlement exige que le Plan de gestion des actifs définisse une stratégie financière en ce qui a trait aux actifs de chaque catégorie d'actifs pour la durée de 10 ans du Plan. La Ville continue d'investir judicieusement dans le maintien des infrastructures et a augmenté ses investissements dans les immobilisations pour qu'ils cadrent avec ses plans financiers à long terme. Les cibles recommandées pour le financement dans le cadre du Programme de gestion intégrale des actifs 2017 portaient essentiellement sur le maintien en bon état des infrastructures indispensables. Il faudra mettre à jour les plans financiers à long terme lorsque les nouveaux niveaux de service auront été définis pour en assurer la viabilité financière.

5.1 L'HISTORIQUE DES DÉPENSES

Pour consulter l'information sur les dépenses antérieures d'exploitation et d'immobilisations, veuillez consulter les documents budgétaires annuels de la Ville pour les années antérieures. Il faut noter que les valeurs budgétaires rétrospectives jouent le rôle d'estimations des dépenses et que les dépenses réelles peuvent être différentes des provisions budgétées indiquées.

5.2 LA PRÉVISION DES DÉPENSES

Dans les 10 prochaines années, la Ville continuera d'investir dans les infrastructures pour étayer les dépenses opérationnelles, répondre aux besoins en réfection, assurer la croissance et apporter des améliorations. Le budget de fonctionnement planifié est établi d'après le budget de fonctionnement prévisionnel des Services financiers 2024 pour les Services forestiers, et le budget des immobilisations planifié est établi d'après le budget prévisionnel des immobilisations décennal de 2024 de la Ville.



Budget prévu pour le réseau d'espaces verts et les Services forestiers

Constituantes	Prévisions de dépenses (en millions de dollars de 2024)										
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Total
Budget de fonctionnement ¹⁰	25,6 \$	26,4 \$	27,3 \$	28,1 \$	29,1 \$	30,0 \$	31,1 \$	32,1 \$	33,2 \$	34,4 \$	297,3 \$
Budget des immobilisations – croissance	17,2 \$	20,6 \$	17,2 \$	10,9 \$	8,0 \$	6,5 \$	10,1 \$	3,4 \$	3,4 \$	3,4 \$	100,7 \$
Budget des immobilisations – renouvellement	0,9 \$	0,7 \$	0,2 \$	0,2 \$	0,1 \$	0,0 \$	0,3 \$	0,4 \$	0,1 \$	0,5 \$	3,5 \$

Les chiffres étant arrondis, les totaux ne sont pas nécessairement exacts.

10 : Les valeurs représentées correspondent aux besoins nets du budget d'exploitation après récupération des dépenses et recettes. Cette analyse ne tient pas compte des dépenses d'exploitation :

- du budget d'entretien des parcs de la Ville, puisque ces dépenses sont comptabilisées intégralement dans le Plan de gestion des actifs de la Direction générale des loisirs, de la culture et des installations, mais assurent les services d'entretien des espaces verts ainsi que d'autres secteurs comme les loisirs (par exemple dans l'entretien des terrains de balle) et le transport (pour tondre la pelouse des banquettes);
- de l'Unité des systèmes naturels de la Direction générale des initiatives stratégiques (pour laquelle on ne disposait pas d'une prévision spécifique des dépenses d'exploitation).



Analyse de financement

Le Règlement exige de faire la synthèse, dans le Plan de gestion des actifs, de l'indication du financement annuel à consacrer, selon les projections, aux activités du cycle de la durée utile. Si, d'après le financement disponible projeté, la municipalité comptabilise un déficit du secteur d'activité pour les activités du cycle de la durée utile indiquées, le Règlement oblige à fournir une explication sur les moyens grâce auxquels la municipalité gèrera les risques qu'elle coure si elle n'exerce pas les activités nécessaires pendant le cycle de la durée utile des actifs.

Il faut comparer le financement des immobilisations projeté aux budgets planifiés afin de recenser les déficits (ou les « lacunes ») potentiels du secteur d'activité, les risques qui pourraient se produire pour les services, ainsi que les stratégies à adopter pour enrayer ces risques.



6.1 LE DÉFICIT DU SECTEUR D'ACTIVITÉ

Le Plan de gestion des actifs permet de prévoir la situation de la Ville dans 10 ans en ce qui a trait à certaines cibles des niveaux de service d'après les décisions prises antérieurement dans les investissements consacrés par la Ville aux actifs et dans la gestion de ses actifs. Le déficit du secteur d'activité correspond à la différence entre les besoins prévus en investissements dans les immobilisations et les investissements que la Ville a budgétés. C'est pourquoi les déficits du secteur d'activité pourront changer et changeront effectivement en raison des changements qui interviendront dans les politiques, dans les plans directeurs, dans la population, dans les services offerts, dans l'inventaire des actifs ou dans les investissements de la Ville et des autres de gouvernement. Dans les 10 prochaines années, le total des besoins du réseau d'espaces verts et des Services forestiers est supérieur au budget planifié, ce qui donne un déficit du secteur d'activité. Le lecteur trouvera dans le tableau et la figure ci-après la synthèse des besoins en investissements prévus, des budgets planifiés et des déficits du secteur d'activité des actifs du réseau d'espaces verts et des Services forestiers.



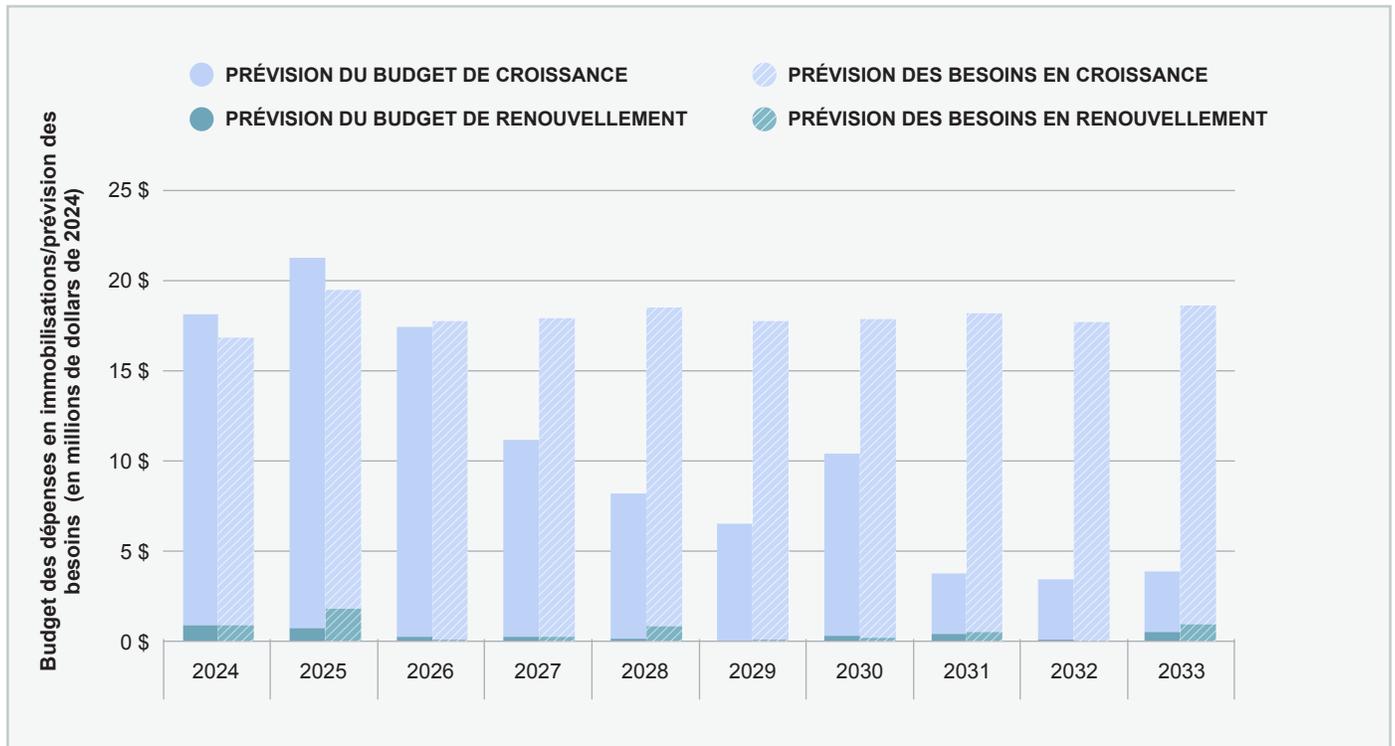
Déficit de du secteur d'activité des immobilisations pour le réseau d'espaces verts et les Services forestiers

Catégories d'actifs	Besoins sur 10 ans (en millions de dollars de 2024)	Financement sur 10 ans (en millions de dollars de 2024)	Déficit sur 10 ans (en millions de dollars de 2024)
Croissance			
Espaces verts ruraux	19,7 \$	19,7 \$	0,0 \$
Espaces verts urbains rehaussés	155,7 \$	81,0 \$	(74,7 \$)
Espaces verts naturels urbains	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Parc automobile des Services forestiers	Aucun besoin recensé au moment d'écrire ces lignes	Aucun besoin recensé au moment d'écrire ces lignes	-
Arbres et forêts	Aucun besoin recensé au moment d'écrire ces lignes	Données indisponibles – Comprises dans le budget opérationnel	Données indisponibles
Total pour la croissance	175,3 \$	100,7 \$	(74,7 \$)
Renouvellement			
Espaces verts ruraux	Aucun besoin recensé au moment d'écrire ces lignes	Aucun besoin recensé au moment d'écrire ces lignes	-
Espaces verts urbains rehaussés	Aucun besoin recensé au moment d'écrire ces lignes	None identified at this time	-
Espaces verts naturels urbains	Aucun besoin recensé au moment d'écrire ces lignes	Aucun besoin recensé au moment d'écrire ces lignes	-
Parc automobile des Services forestiers	5,4 \$	3,5 \$	(1,9 \$)
Arbres et forêts	Aucun besoin recensé au moment d'écrire ces lignes	Aucun besoin recensé au moment d'écrire ces lignes	Aucun besoin recensé au moment d'écrire ces lignes
Total pour le renouvellement	5,4 \$	3,5 \$	(1,9 \$)
Total global	180,8 \$	104,1 \$	(76,6 \$)

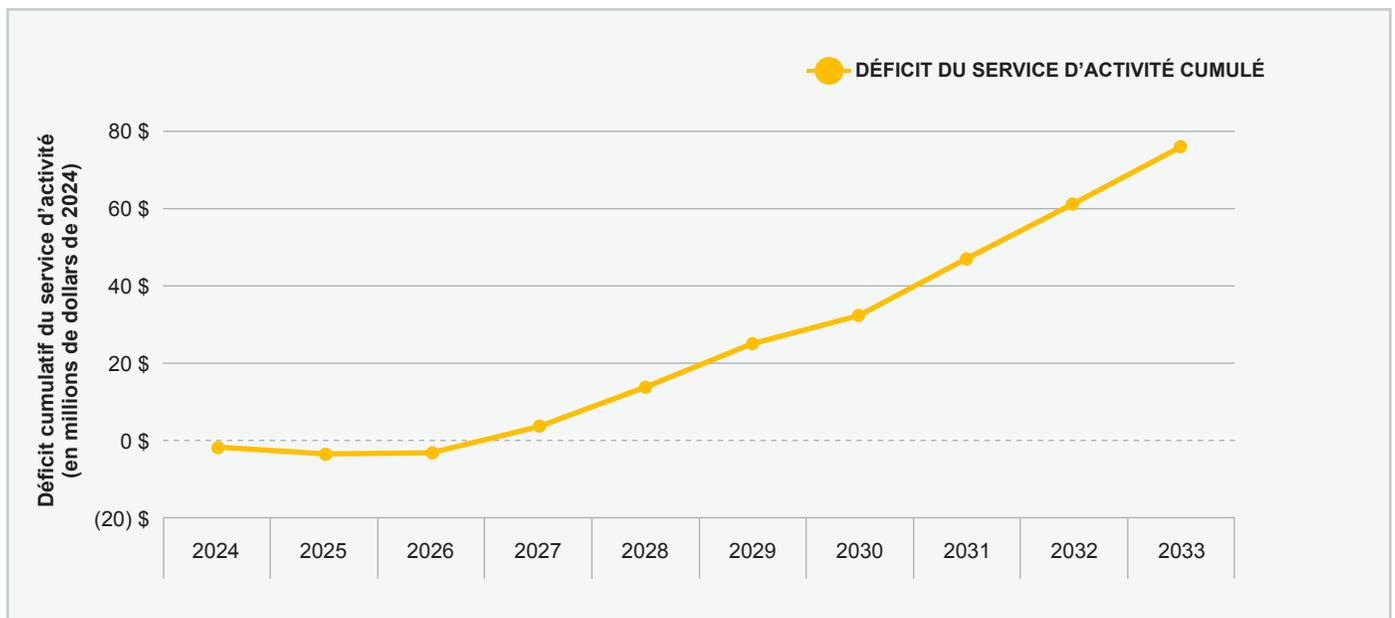
Les chiffres étant arrondis, les totaux ne sont pas nécessairement exacts.



Budget des dépenses en immobilisations et prévision des besoins en infrastructures pour le réseau d'espaces verts et les Services forestiers



Déficit cumulatif du secteur d'activité des immobilisations pour le réseau d'espaces verts et les Services forestiers



Le déficit du secteur d'activité des immobilisations ci dessus ne comprend pas les coûts supplémentaires projetés à engager en raison des dérèglements climatiques, dont il est question dans la section 4.2. La Ville a planifié, sur les 10 prochaines années, un financement à consacrer exclusivement aux besoins relatifs aux dérèglements climatiques dans le cadre du Plan directeur sur les changements climatiques et du programme lié aux émissions annuelles de GES. Ce financement est destiné non seulement au réseau d'espaces verts et aux actifs des Services forestiers, mais aussi à tous les autres services offerts par la Ville. Le tableau ci-après fait la synthèse des besoins définis pour les différents services de la Ville dans le financement des dépenses en immobilisations liées aux dérèglements climatiques et du financement total planifié des dépenses en immobilisations pour les initiatives visant à enrayer les dérèglements climatiques. Il s'agit d'estimations préliminaires qui sont mises au point et priorisées dans le cadre de différentes initiatives; elles donnent toutefois une idée de l'ordre de grandeur des budgets planifiés et des besoins potentiels projetés. Ces estimations ne tiennent pas compte des coûts de réparation ou de remplacement des infrastructures pour les épisodes météorologiques extrêmes comme les tornades, les inondations riveraines ou les tempêtes de verglas. L'analyse ne capte pas le financement apporté par des sources externes comme les autres ordres de gouvernement. Il faudra intégrer le financement des infrastructures dans l'ensemble des budgets des directions générales.

L'analyse est établie d'après la prévision budgétaire des immobilisations 2024 sur 10 ans de la Ville. Il est important de noter que la prévision du financement 2024 représentée est supérieure de 155 millions de dollars à la prévision budgétaire 2025 définitive approuvée, qui prévoit la somme de 91,2 millions de dollars sur 10 ans (contre 246,4 millions de dollars comme l'indique le tableau).

Les budgets estimatifs projetés des dépenses en immobilisations pour les dérèglements climatiques et les besoins en immobilisations pour tous les services de la Ville¹¹

	Besoins sur 10 ans (en millions de dollars de 2024)	Financement sur 10 ans (en millions de dollars de 2024)	Déficit sur 10 ans (en millions de dollars de 2024)
Changements climatiques	1 700,0 \$	246,4 \$	(1 453,6 \$)

¹¹ : Les estimations excluent les Services de déchets solides et les Services de transports en commun parce que toute l'analyse financière de ces services est captée dans les plans financiers à long terme correspondants.



6.2 LES NIVEAUX DE SERVICE ATTENDUS ET CIBLES

Pour les niveaux de service, la Ville a fixé des cibles de rendement, ainsi que le rendement prévu. On peut comparer ces indicateurs afin d'évaluer la concordance entre le rendement attendu et le rendement cible. Le tableau ci après comprend :

- le rendement actuel, ainsi que les niveaux de service fixés par la Ville d'après l'information disponible la plus récente;
- des flèches permettant de savoir si l'indicateur devrait évoluer tendanciellement à la hausse ou à la baisse ou rester relativement stable, ainsi que des couleurs permettant de savoir si la tendance est positive (vert) ou négative (rouge) par rapport au niveau de service cible;
- le rendement attendu, ainsi que les niveaux de service qu'on devrait atteindre d'après le budget planifié de la Ville;
- le rendement cible, ainsi que le niveau de service cible de la Ville d'après ses directives, ses politiques, sa stratégie ou son plan directeur, ou selon d'autres documents.



Indicateurs des niveaux de service attendus du réseau d'espaces verts et les Services forestiers

Caractéristiques des services	Niveaux de service communautaires	Niveaux de service techniques	Rendement actuel (2023)	Tendance (2024-2033)	Rendement attendu (2033)	Rendement cible (2033)	Source de la cible
Capacité et utilisation	Atteindre les cibles fixées dans le Plan officiel et dans le Plan directeur des espaces verts pour le couvert forestier urbain.	Superficie (en pourcentage) du couvert forestier urbain	31 % (2017)	Rendement attendu indisponible		40 %, équitablement répartis sur tout le territoire de la Ville	Plan officiel
		Nombre d'hectares de terrains à vocation urbaine de parc actif par tranche de 1 000 résidents	1,96 (2021)	↓	1,89 ha par tranche de 1 000 résidents (2031)	≥2,0 ha par tranche de 1 000 résidents (2031)	Plan directeur des infrastructures des parcs et des loisirs
	S'assurer qu'il y a suffisamment d'espaces verts pour répondre aux besoins grandissants de la collectivité tout en préservant les systèmes naturels.	Nombre d'hectares de terrains à vocation rurale de parc actif par tranche de 1 000 résidents	6,29 (2021)	↓	5,48 ha par tranche de 1 000 résidents (2031)	≥2,0 ha par tranche de 1 000 résidents (2031)	Plan directeur des infrastructures des parcs et des loisirs
Fonctions	Favoriser la résilience, la diversité et la fonctionnalité de la forêt urbaine.	Pourcentage des espèces individuelles/ pourcentage des genres/pourcentage de la famille dans la population totale des arbres	< 10 % des espèces individuelles; < 20 % des genres individuels; < 30 % des familles individuelles (2017)	Rendement attendu indisponible		Ensemble de la municipalité : Aucune espèce ne représente à elle seule plus de 10 % du total de la population des arbres; aucun gène ne représente à lui seul plus de 20 % de cette population; et aucune famille ne représente à elle seule plus de 30 % de cette population. Au niveau des quartiers : Aucune espèce ne représente à elle seule plus de 5 % de la population totale des arbres; aucun gène ne représente à lui seul plus de 10 % de cette population; et aucune famille ne représente à elle seule plus de 15 % de cette population.	Plan de gestion de la forêt urbaine
	Réduire les émissions attribuables aux activités et aux installations de la Ville.	Émissions annuelles de GES du parc automobile des Services forestiers (tonnes de CO ₂ e)	442 t	Cf. la Stratégie de verdissement du parc automobile.		Cf. la Stratégie de verdissement du parc automobile.	
Fiabilité	La Ville assure l'entretien de tous les arbres du domaine public pour en maximiser les bienfaits actuels et projetés. La santé et l'état des arbres permettent d'en assurer la longévité maximum et de minorer les risques.	Respecter les normes de qualité de l'entretien de la Ville pour les cycles d'inspection et d'émondage des arbres.	Aucune mesure n'a été prélevée	Rendement attendu indisponible		Oui (on respecte le cycle d'émondage de sept ans)	Normes sur la qualité de l'entretien des arbres et des forêts
	Veiller à l'entretien des actifs pour qu'ils restent en bon état.	Pourcentage des actifs du parc automobile dont l'état est passable ou satisfaisant	42 %	↓	41 %	71 %	Modélisation du cycle de la durée utile
Abordabilité	Fournir à long terme des services durables et abordables.	Ratio de financement annuel du renouvellement des actifs en moyenne sur 10 ans (financement du renouvellement en pourcentage de la valeur à neuf)	5,7 %	Sans objet		8,8 %	Modélisation du cycle de la durée utile

 Tendance haussière positive	 Tendance haussière négative	 Tendance baissière positive	 Tendance baissière négative	 Tendance stable positive	 Tendance stable négative
---	---	---	---	--	--



6.3 LA GESTION DES RISQUES

La Ville fait appel à une approche fondée sur les risques dans la priorisation des investissements consacrés aux infrastructures. Les cadres et les méthodes d'évaluation des risques varient selon les divers types d'infrastructures; ils sont toutefois généralement établis d'après l'importance de chaque infrastructure du point de vue des services offerts et de leur continuité, ainsi que du nombre d'utilisateurs qui pourraient être touchés.

Le Règlement de l'Ontario 588/17 oblige à analyser les risques liés aux niveaux de service proposés et à la mise en œuvre du Plan de gestion des actifs. Le lecteur trouvera dans les tableaux ci-après la synthèse des risques les plus critiques.

Risques essentiels et maîtrise des risques pour les niveaux de service

Secteurs de risque ¹²	Incidences potentielles	Réaction de la Ville
Financement de la croissance	Le sous financement pourrait réduire la capacité à construire de nouvelles infrastructures pour étayer la croissance dans les délais voulus, ce qui pourrait accroître la demande exprimée pour les infrastructures existantes, réduire la redondance, augmenter les frais de réparation réactifs et retarder les travaux d'aménagement.	La Ville met à jour à intervalles réguliers les plans directeurs et le <i>Règlement sur les redevances d'aménagement</i> en tenant compte des besoins dans le financement de la croissance. On peut intégrer l'accroissement des besoins en croissance dans ces mises à jour et dans les mises à jour à apporter éventuellement au Plan de gestion des actifs.
Financement du renouvellement selon le cycle de la durée utile	Les retards dans les activités de renouvellement pourraient se répercuter sur la fiabilité des services et accroître les coûts à long terme (dont les frais d'exploitation et d'entretien).	La Ville priorise les projets d'immobilisations en évaluant l'état des actifs infrastructurels, en faisant appel à une approche fondée sur les risques pour évaluer l'impact potentiel sur les niveaux de service et en assurant la coordination avec d'autres projets pour minorer les interruptions. Cette approche structurée priorise les actifs essentiels en respectant les contraintes de l'abordabilité.

¹² : Conformément à l'article 6 du Règlement de l'Ontario 588/17, le Plan de gestion des actifs doit faire état des risques liés aux options pour lesquelles on pourrait potentiellement exercer des activités dans le cycle de la durée utile afin d'atteindre les niveaux de service proposés, ainsi que les risques associés à ces options pour la viabilité à long terme de la municipalité.



Secteurs de risque	Incidences potentielles	Réaction de la Ville
Financement de l'exploitation et de l'entretien	Le sous financement pourrait réduire la fiabilité des services et augmenter les réparations d'urgence.	On optimise les provisions du budget d'exploitation pour que les fonds soient consacrés aux opérations essentielles, en misant sur les mesures préventives pour assurer les niveaux de service et en tenant compte des commentaires du public pour s'assurer que les activités concordent avec les besoins de la collectivité et respectent les contraintes de l'abordabilité.
La maîtrise des dérèglements climatiques et la climatorésilience	Le report des projets liés au climat pourrait faire obstacle à l'adaptation, augmenter les coûts à long terme et exercer une pression sur les budgets existants.	Le Plan directeur pour la lutte contre les changements climatiques (PDLCC) et ses stratégies auxiliaires définissent l'orientation à adopter pour prioriser les investissements dans la lutte contre les dérèglements climatiques pour ce qui est des mesures de maîtrise et d'adaptation à la fois. Le PDLCC fait aussi état de la nécessité d'appliquer le point de vue du climat dans les projets de gestion des actifs et d'infrastructures, notamment dans le cadre des processus de planification et de priorisation des infrastructures de la direction générale. La mise en œuvre du PDLCC et de ses plans auxiliaires est une responsabilité commune à l'ensemble des directions générales. La réaction à la vérification du PDLCC 2024 permettra de préciser l'orientation des priorités.
Hausse des coûts de remplacement des actifs	La hausse des coûts pourrait donner lieu à des retards dans les projets et accroître les pressions financières. Il se peut que le nombre de projets à réaliser grâce au même financement soit moindre.	La Ville fait appel à la gestion intégrale des actifs, en misant sur l'entretien préventif et en priorisant les investissements d'après les risques dans le respect des contraintes de l'abordabilité. Elle mène aussi la planification financière à long terme et se penche sur des solutions innovantes pour réduire les coûts et améliorer les services offerts.



Secteurs de risque	Incidences potentielles	Réaction de la Ville
Entretien et électrification du parc automobile	La hausse des frais d'entretien ou les infrastructures électriques insuffisantes pourraient avoir une incidence sur la fiabilité du parc automobile et sur les interventions d'urgence.	La Stratégie de verdissement du parc automobile recommande une approche qui permet de s'assurer que la Ville dispose d'infrastructures suffisantes dans les progrès accomplis pour électrifier le parc automobile. Dans cette stratégie, on recommande de mettre au point proactivement les infrastructures de l'offre d'énergie et de ravitaillement en prévision de l'électrification, en plus de lancer les travaux de modernisation des bâtiments et des infrastructures civiles avant d'acheter des véhicules électriques.
Incidences des phénomènes météorologiques extrêmes	L'augmentation de la fréquence des épisodes météorologiques pourrait causer des dommages aux actifs, interrompre les services et accroître les besoins en entretien.	La stratégie provisoire de climatorésilience de la Ville (« Parés pour les changements climatiques Ottawa ») constitue une stratégie et un plan de mise en œuvre à long terme qui orientent les interventions et les investissements sur l'ensemble du territoire de la Ville en raison du réchauffement, de l'humidification et de l'imprévisibilité du climat. Cette stratégie consiste à mener des évaluations portant sur les risques climatiques pour les infrastructures essentielles afin de prioriser les investissements et les interventions. On offre aussi des assurances et on pourra puiser dans les réserves de la Ville pour financer les coûts non planifiés en raison des épisodes météorologiques extrêmes.



Secteurs de risque	Incidences potentielles	Réaction de la Ville
Pressions opérationnelles des dérèglements climatiques	L'augmentation des impératifs imposés au personnel et aux ressources pourrait avoir des incidences sur les activités de prévention.	La stratégie « Parés pour les changements climatiques Ottawa » fait état des besoins projetés pour ce qui est de l'accroissement du budget d'exploitation en raison des changements climatiques, en orientant les interventions et les investissements à long terme pour assurer la résilience de la Ville d'ici 2050. On tient compte chaque année, dans le cadre du processus de budgétisation pour des projets et des programmes spécifiques.
Besoins réglementaires et en équité non urgents	Les retards pourraient se répercuter sur l'inclusivité, sur l'accessibilité et sur l'adéquation du milieu de travail. Les pressions qui pèsent sur le personnel pourraient se répercuter sur la fidélisation et le moral des employés, ce qui pourrait avoir des incidences sur la continuité et sur la capacité des moyens d'intervention d'urgence.	La Ville tâche de s'assurer que l'on répond aux besoins essentiels dans le respect des contraintes de l'abordabilité en priorisant les besoins et les services essentiels, en faisant des démarches pour obtenir des subventions et nouer des partenariats, en améliorant l'efficacité, en consultant la collectivité et en se consacrant à la planification financière à long terme. On priorisera les travaux de modernisation pour promouvoir l'accessibilité et l'équité d'après les besoins et les risques constatés.



Risques essentiels et maîtrise des risques pour la mise en œuvre du Plan de gestion des actifs

Risques essentiels pour la mise en œuvre du Plan de gestion des actifs	Réaction
Les prévisions de la population pourraient changer.	Les changements dans les prévisions de la population se répercuteront sur les prévisions des besoins en croissance, qui seront revues et actualisées au moins une fois tous les cinq ans dans le cadre de la mise à jour du Plan de gestion des actifs. On peut recenser les grands enjeux dans le cadre de l'examen annuel des progrès accomplis par la Ville dans la mise en œuvre du Plan de gestion des actifs et dans la section « Incidences sur la gestion des actifs » des différents rapports présentés au Conseil municipal.
Les prochains budgets approuvés pourraient varier par rapport aux budgets planifiés retenus comme hypothèses dans l'analyse financière du Plan de gestion des actifs.	Le Plan de gestion des actifs sera mis à jour au moins une fois tous les cinq ans, notamment en menant une analyse des budgets actualisés, ce qui permettra de réévaluer les besoins projetés, les niveaux de service attendus et les risques.
Il se peut que le Conseil prévoie plus d'actifs que ceux qui sont planifiés dans le Plan de gestion des actifs.	Les actifs supplémentaires se répercuteront essentiellement sur les prévisions des opérations et des travaux de renouvellement. On pourra tenir compte chaque année des incidences essentielles dans le cadre de l'examen des progrès accomplis par la Ville dans la mise en œuvre du Plan de gestion des actifs et dans la section « Incidences sur la gestion des actifs » des différents rapports soumis au Conseil municipal.
Le Conseil municipal ou les changements apportés aux lois et aux règlements pourraient obliger à adopter des niveaux de service cibles supérieurs ou différents.	Les niveaux de service supérieurs ou différents proposés se répercuteront sur les besoins en dépenses, ce qui pourrait obliger à adopter d'autres approches dans les services offerts, à augmenter les recettes pour respecter les niveaux de service relevés ou à remanier le financement en repriorisant les niveaux de service et ce qui pourrait éventuellement accroître les risques dans d'autres secteurs. On reverra et actualisera ces questions au moins une fois tous les cinq ans dans le cadre de la mise à jour du Plan de gestion des actifs. Comme on l'indique ci dessus, on pourra se pencher chaque année sur les incidences essentielles dans le cadre de l'examen des progrès accomplis par la Ville dans la mise en œuvre du Plan de gestion des actifs et dans la section « Incidences sur la gestion des actifs » des différents rapports présentés au Conseil municipal.



Risques essentiels pour la mise en œuvre du Plan de gestion des actifs	Réaction
<p>Changements dans les données sur les actifs ou sur les finances, ce qui pourrait se répercuter sur les constatations exposées dans le Plan de gestion des actifs.</p>	<p>Les changements intervenus dans les données consultées pour produire le Plan de gestion des actifs seront constatés dans la mise à jour du Plan de gestion des actifs au moins une fois tous les cinq ans. Comme on l'indique ci dessus, on peut se pencher chaque année sur les incidences essentielles dans le cadre de l'examen des progrès accomplis par la Ville dans la mise en œuvre du Plan de gestion des actifs et dans la section « Incidences sur la gestion des actifs » des différents rapports présentés au Conseil municipal.</p>

6.4 LES STRATÉGIES NON FINANCIÈRES

Puisqu'on ne s'attend pas à ce que les budgets planifiés soient suffisants pour financer l'intégralité des besoins prévus dans le cycle de la durée utile des actifs, il faut faire appel à différentes méthodes pour enrayer les risques associés au sous financement. Il existe toutes sortes de stratégies non financières auxquelles on peut faire appel pour corriger ce problème, notamment :

- l'entretien proactif régulier des arbres pour en assurer la santé et la longévité;
- les programmes de sensibilisation et de consultation de la collectivité pour informer les résidents et les propriétaires fonciers et les faire participer à l'entretien et à l'intendance des arbres;
- la Stratégie de l'entretien des secteurs boisés (SESB) pour guider les activités d'entretien dans les secteurs boisés appartenant à la Ville;
- les incitatifs de financement direct et les subventions pour promouvoir la plantation des arbres sur le domaine public et pour faire croître le couvert forestier urbain;
- la mise au point de contrats pour la culture des stocks d'arbres dans les pépinières afin d'assurer la grande qualité des espèces indigènes cultivées localement;
- l'aménagement de moindre impact (AMI) pour la gestion des eaux pluviales en tenant compte des infrastructures vertes et la promotion du couvert forestier urbain;
- les initiatives de l'Examen des services du parc automobile.

Toutes les nouvelles stratégies pourraient avoir des répercussions sur les résidents et les services et devraient faire l'objet d'une étude plus fouillée avant qu'on y fasse appel.

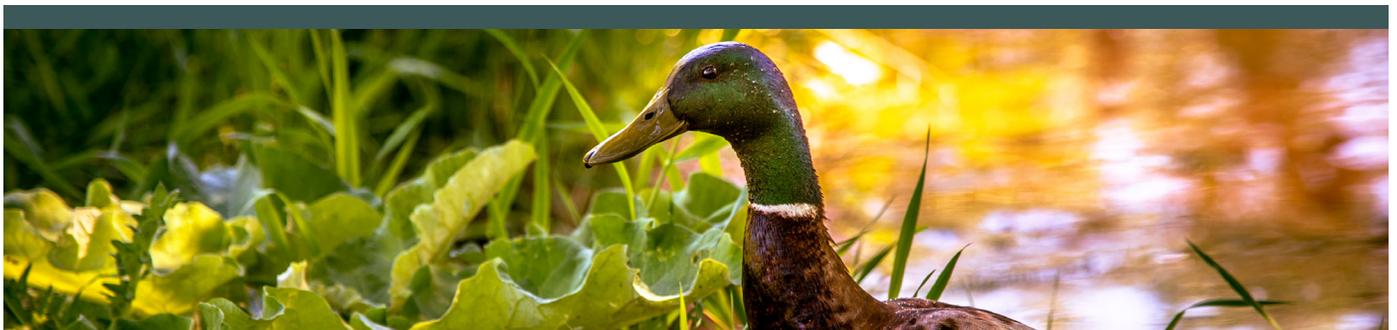


Le plan d'amélioration

Le Règlement exige que le Plan de gestion des actifs fasse état de l'approche adoptée par la municipalité pour améliorer et adopter continuellement des pratiques appropriées dans la planification de la gestion des actifs. D'après l'instantané de l'état actuel et les plans existants présentés dans le Plan de gestion des actifs, font partie des points à améliorer, les efforts consacrés pour :

- continuer de se pencher sur les lacunes statistiques, la gestion des données et la conservation des documents;
- mettre à jour les estimations de coûts;
- examiner, suivre les niveaux de service et en rendre compte;
- mettre au point et étoffer les prévisions des besoins, les prévisions financières et l'analyse du financement;
- continuer d'enrichir les projections sur les niveaux de service attendus;
- mieux intégrer les moyens d'enrayer les dérèglements climatiques et de s'adapter à l'évolution du climat;
- étendre l'application du point de vue de l'équité et de l'inclusion.

Le Plan de gestion des actifs sera revu et mis à jour à intervalles réguliers, et au fil du temps, les prochaines versions du Plan feront état de ces améliorations.



COMPLÉMENT D'INFORMATION

Pour en savoir plus sur le Plan de gestion des actifs de même que sur l'information contextuelle et les rapports qui ont servi à établir ce plan, veuillez consulter le site Ottawa.ca ou communiquer avec les Services de gestion des actifs de la Ville d'Ottawa.

